Ressource	#11 - MTY	
 Description 		
id :	# 11 photo : 🍿	
nom usuel :	MTY	Carte_Visite_MT
nom de l'utilisateur :	TABARY	
initiales :	MTY	\checkmark
adresse email :	mtabary@gmail.com	
capacité (ETP) :	1	
calendrier standard :	default	-
profil :	Administrateur	- 🖓 🖬
organisation :	Level 1	- 🔎 🖬
équipe :	SALTO	• 🔎 🖬
téléphone :	+33 (0)3 20 12 99 48	
mobile :		
fax :	6085+	
est un contact :	A	
est un utilisateur :	 Image: A start of the start of	
est un employé :	 Image: A start of the start of	
est manageur d'absences :		

En fait, un manager est une ressource dont les propriétés 'est un employé' et 'est manageur d'absence' sont cochées (Ces propriétés ne sont visibles que quand le module ABSENCE REGLEMENTEE est activé).

Autrement dit, un manageur doit obligatoirement être un employé. Le manageur d'un employé peut :

- faire des demandes d'absence en lieu et place des employés
- valider ou rejeter les demandes d'absence des employés

qu'il manage.

id INT (12)			
○idEmployeeManager	INT(12) >		
○idEmployee INT(12)			
⇒startDate DATE		resource	
o endDate DATE	>+	f	
idle INT(1)			

Le management d'un employé est daté, ce qui permet de changer de manageur ou de déléguer temporairement le management sur un autre manager (absences). Si un employé n'a pas de manageur (pas de lien avec un manager ou dates de management non incluses dans la date du jour), c'est l'administrateur du module ABSENCE REGLEMENTEE qui fait office de manager (en fait, il l'est en permanence).

MODULE ABSCENCE REGLEMENTEE

ABSENCES REGLEMENTEES & PLANIFICATION

Les demandes d'absences sont stockées dans une entité dédiée (leave) et sont intégrées dans un projet dédié à ceux-ci afin de les prendre en compte dans la planification.



type d'absence est associé à une activité dédiée (et créée en même temps que le type d'absence) du projet.
 Ces activités sont associées à des types d'activités en fonction du type d'absence.
 Chacun de ces types d'activité est associé à un workflow dédié et non modifiable.

• employé est assigné aux activités dédiées

Chaque jour ouvré de l'absence crée :

• un travail planifié (plannedwork) quand l'absence est à la transition 'Neutre' ou 'Soumis'

Ainsi chaque :

• un travail réel (work) quand elle est à la transition 'Accepté'

Dans le cas d'un rejet (transition 'rejetée'), les travaux planifiés correspondant sont supprimés.





- des imputations (visibles mais non modifiables)
- de l'agenda

MODULE ABSCENCE REGLEMENTEE

			 4.4		
Imputations	ressource RHA 🔹 année 2018 🚔				its clas (
					planifië
비명보형우	projet adectionme	ter je 45			r les id 🛛
commentaires :					

RHA - semaine 2016-41	Entrer	réel comme pla	annifié	valider			01/10/2	010 - 14/	10/2010			12/10/	2010
tiche	début		assigné		Lu 08	Ho 69	Ne 10	Je 11	Ve 12	Se 13	D114		réévalué
C - ABSENCES REGLEMENTES					1	1	1	1	1	0	0	5	
📮 Congés Payés 📮			0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0
📮 AN 🖓			0	D	٥	0	0	0	0	0	0	0	0
📮 RTT 🛛 🖓			0	U	U	0	0	•	0	U	0	0	•
TRAVAUX INTERNES					0	0	0	0	0	0	0	0	
T PROJETS INTERNES 2010					0	0	0	۰	۰	0	0	0	
🔅 🖻 REVENT 2018					0	0	0	•	0	0	0	0	
4. Prototypage Persona G	09/01/2017	19/10/2018	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10
🕸 🗉 REGTES UUUU 2018					0	0	0	٥	٥	0	0	0	
unité pour les Imputations = jours					1	1	1	1	1	0	0	5	



SYNTHESE



MISE EN ŒUVRE

Pour utiliser le module ABSENCE REGLEMENTEE, il est nécessaire de mettre en œuvre les étapes suivantes :

- 1. Activation du module : Initialisation des menus, des valeurs initiales
- 2. Gestion des droits : Donner les droits à voir, créer, modifier, supprimer les entités spécifiques au module
- 3. Paramétrer les états et les workflows en fonction des processus de soumission, validation que vous voulez mettre en place
- 4. Paramétrer les types d'absence que vous voulez réglementer
- 5. Définir les valeurs de réglementations des types d'absence
- 6. Créer les employés et leurs manageurs

ETAPE 1 : ACTIVATION DU MODULE

L'activation du module se fait à travers l'écran 'Paramètres globaux

Ш										
	Paramètre	s globau	x							Permet l'activation ou pas du module
	Temps de travail	Travail	Affichage	Divers	Configuration	Envoi de mails	Authentification	Automatisme	Système	Si oui, tous les éléments nécessaires à ce module seront créés
										Si passe de Oui à Non, tous les
	Planning						• /	Automatisme		éléments du module ABSENCE
										REGLEMENTEE seront supprimés
	Tickets							Jalons		(comme si il n'avait jamais existait, ie
	▸ Organisation) (Contrôles et restric	tions	en cas de création de congés, ceux-ci seront supprimés)
				Choix	de l'administrateur GLEMENTEE parmis	du module ABSENCE les RESSOURCES.		Module ABSENCE RI	GLEMENTEE	
				Le m	odule ABSENCE REG	LEMENTEE possède		Activer le module	ABSENCE REGLEM	ENTEE : Oui
				son pr Donc.	opre système d'auto de celui de p un administrateur 'P	orisation, indépendant rojeqtor. 'rojeator' peut n'avoir	Ad	dministrateur du mode	ule ABSENCE REGLE	MENTEE leaveAdm
				aucu	n droit sur les fonct ABSENCE REGI	ionnalités du module LEMENTEE				

Lors de l'activation du module :

1. Un projet de type 'Administrative' est créé.

Il permet le stockage des temps planifiés (plannedWork) et des temps travaillé (work) correspondants aux demandes de congés faites par les employés. Il n'est accessible et modifiable (pour quelques données uniquement) que par un administrateur 'Projeqtor'. Il ne peut être supprimé (sauf en cas de désactivation du module ABSENCE REGLEMENTEE). Il est visible dans les imputations mais sans possibilité de saisir des temps passés.

2. Un workflow dédié aux types d'absence réglémentée est créé.

Ce workflow n'est pas modifiable, même par l'administrateur de 'ProjeQtOr'. Il possède 3 états :

- recorded = Correspond à une demande d'absence
- validated = Correspond à une demande d'absence validée par le manager de l'employé
- canceled = Correspond à une demande d'absence refusée par le manager.

3. Un type d'activité est créé

Ce type est associé aux activités qui seront créées lors de la création d'un nouveau type d'absence réglementée. Ces activités permettront de créer les assignations des employés (passage d'une ressource à isEmployee = 1) et le stockage des temps travaillés et planifiés.

4. Un type de contrat est créé

Ce type de contrat est le type de contrat qui sera associé au contrat d'un nouvel employé. Son attribut isDefault = 1.

5. Les options 'Est un employé' et 'Est un manageur' sont visibles sur le détail d'une ressource

ETAPE 2 : GESTION DES DROITS

Le module ABSENCES REGLEMENTES possède son propre système de gestion des droits. Il est accessible par l'administrateur du module :



LES TYPES DE DROITS

Pour chaque menu du module, il est possible de définir des droits :

- A voir : Le menu est visible et l'accès à l'écran associé est permis
- A Lire : Les entités gérés par l'écran sont visibles (liste et détail)
- A Créer : Il est possible de créer de occurences (lignes) pour l'entité gérée par le menu
- A Modifier : Il est possible de modifier les valeurs d'une occurence de l'entité gérée par le menu
- A Supprimer : Il est possible de supprimer une occurence (ligne) de l'entité gérée par le menu

LES PROFILS

Les droits accordés le sont pour des profils d'utilisateur.

Pour le module ABSENCES REGLEMENTES les profils sont :

- Administrateur du module absence réglementée : Celui défini lors de l'activation du module
- Manageur des absences des employés : Les droits sont accordés pour les occurrences dont le 'propriétaire' est un employé managé par l'utilisateur.
- Manageur d'absence : Les droits sont accordés à un manageur ('Est manageur' = 1)
- **employé** : Les droits sont accordés à un employé ('Est employé' = 1)
- créateur : Le créateur de l'occurrence de l'entité
- lui-même : Les droits sont accordés au propriétaire de l'occurrence.

ETAPE 2 : LES MENUS

En fonction des droits précédemment défini, le menu 'Absence réglementée' s'active avec les sous menus suivants :



ETAPE 3 : LES ETATS

Créez ou choisissez les états qui feront partie des workflows associés aux types d'absence.

Sélectionner les transitions d'absence qu'ils mettront en œuvre :

	1111
Etat #10 - submitted	
▼ Description	
id: # 10	
nom : submitted	
état 'pris en charge' : 🛷	
état 'fait' :	
état 'en service' :	
état 'clos' :	
état 'annulé' : 📃	
couleur : effacer	
ordre de tri : 101	
clos :	
▼ Absence réglementée	
Soumet les absences : 🛷	
Accepte les absences :	
Rejette les absences :	

ETAPE 3 : LES WORKFLOW

Créez ou choisissez les workflows que vous associerez aux types d'absence :

accepted

Workflow #12 - Absences avec soumission
▼ Description
id : # 12
nom : Absences avec soumission
ordre de tri :
clos :
description : Workflow dédié aux absences avec 4 transitions : Neutral - Submitted - Accepted - Rejected
▼ Diagramme de Workflow
recorded
re-opened

cancelled

ETAPE 4 : TYPE D'ABSENCES

Il faut au moins un type d'absence actif pour pouvoir utiliser le module (plus exactement créer des absences réglementées). Cela se fait à travers le menu 'Absence réglementée -> Paramètres des absences réglementées -> Type d'absence'



Création d'un type d'absence

Une activité correspondante (même nom que celui du type d'absence) est créée sur le projet dédié à la gestion des absences. L'ensemble des employés (resource avec isEmployee = 1) sont assignés à cette activité

Suppression d'un type d'absence

Les demandes d'absence correspondantes à ce type d'absence sont supprimées (après confirmation)

L'activité correspondante du projet dédié est supprimé

Tous les éléments liés à ce type d'absence sont supprimés.

ETAPE 4 : TYPE D'ABSENCES - EXEMPLES

Nous vous donnons ci-après 3 exemples de type d'absence que l'on retrouve en France :

Exemple : Congés Payés en France Mois de début de période : 6 (Juin) Jour de début de période : 1 (1er) . • Durée de période : 12 mois (quantité acquise l'est sur 12 mois) quantité : 25 jours (quantité acquise sur la durée de la période) . Période d'acquisition : 12 mois (les congés sont utilisables au bout de 12 mois à partir du ٠ début de la période - Le 1er Juin de l'année suivante) Quotité est-elle entière ? OUI : La quantité acquise est un nombre entier : Si le calcul des ٠ droits ne l'est pas, la quantité est arrondi au nombre entier supérieur. Période de validité : 24 mois : Durée pendant laquelle les quantités acquises sont ٠ utilisables.

- Est justifiable : NON : Un Congé payé n'a pas besoin de pièce justificative (dans cette version les pièces justificatives ne sont pas gérées)
- Est anticipable : OUI : Un congé payé peut être pris sur la période d'acquisition à venir à hauteur de la quantité acquise.

Ex : Nous sommes le 1er Octobre - L'employé a acquis 25/12*4 = 8,33j soit 9 en entier (quotité entière = OUI). Il peut à ce jour anticiper jusqu'à 9j.

- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 3j Nous sommes le 1er Octobre. L'employé peut faire une demande pour les 30,29 et 28 Septembre mais pas pour le 27 Septembre
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 100j L'employé peut faire une demande jours avant la date de l'absence.

Exemple : Arrêt maladie en France

- Mois de début de période : Pas de valeur
- Jour de début de période : 1
- Durée de période : Pas de valeur
- Quantité : Pas de valeur
- Période d'acquisition : Pas de valeur
- Quotité est-elle entière ? Sans objet ici
- Période de validité : Pas de valeur.
- Est justifiable : OUI : Un arrêt maladie nécessite un certificat médical (message d'information sur l'affichage du détail de la demande)
- Est anticipable : Sans objet.
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : Sans valeur
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : Sans valeur

Dans ces conditions, un arrêt maladie peut être demandé n'importe quand, pour n'importe quelle quantité.

Il est donc toujours possible de poser un arrêt maladie.

Exemple : RTT en France

- Mois de début de période : 1 (Janvier)
- Jour de début de période : 1 (1er)
- Durée de période : 12 mois (quantité acquise l'est sur 12 mois)
- Quantité : 10 jours (quantité acquise sur la durée de la période)
- Période d'acquisition : 1 mois (les RTT sont utilisables au bout de 1 mois à partir de son acquisition- Le 1er du mois suivant l'acquisition)
- Quotité est-elle entière ? OUI
- Période de validité : 12 mois : Durée pendant laquelle les quantités acquises sont utilisables.
- Les RTTs acquis doivent être utilisé avant le 31 Décembre de l'année.
- Est justifiable : NON
- Est anticipable : NON : Un RTT ne peut pas être prise sur les droits acquis de la période en cours.
- Ex : Nous sommes le 1er Octobre L'employé a acquis 10/12*4 = 3,33j soit 4j entiers (quotité entière = OUI).
- S'il a déjà utilisé ces 4jours, il ne pourra anticiper sur le 1j
- (10/12=0,83 soit 1j du mois de Novembre : Période d'acquisition de 1 mois).
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 3j
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 10j

ETAPE 5 : TYPE DE CONTRAT

Lorsque que le module 'ABSENCE REGLEMENTEE' est activé, un type de contrat est créé. Par contre, aucune valeur de règle d'acquisition sur les types d'absence ne lui est associée (normal, il n'existe pas à cette étape de type d'absence).

Cela n'empêche pas l'utilisation du module, ni même la création d'absences réglementées. Il n'existera tout simplement pas de contrôle 'réglementaire' sur celle-ci. Autrement dit, les employés pourront demander autant d'absence qu'ils le voudront à n'importe quel moment.

Les types de contrat permettent d'avoir des règles d'acquisition d'absences réglementées différentes en fonction du contrat de travail d'un employé (ex : Contrat dirigent = Pas de règle d'acquisition - Contrat cadre temps plein = RTT - Contrat cadre temps partiel = Pas de RTT - etc.).

Pour faciliter l'utilisation du module, la notion de type de contrat par défaut a été introduite (il n'en existe qu'un à la fois). Ainsi, lorsque que l'on crée un employé (Resource - 'Est Employé' coché), un contrat est automatiquement créé et son type de contrat est le type de contrat par défaut.

ProjeOtOr	Type de contrat de travail id nom	
	id	nom
Menu	17 Contrat type Temps partiel	
Absence réglementée	16 Contrat du dirigeant	
Calendrier des absences	14 Contrat type standard	
Absences Réglementées		
Absences - Droits acquis		
Employés	Type de contrat de travail	
Contrat de travail	▼ Description	
🚰 Manageur d'absences	id : #	
Tableau de bord des manageurs	nom :	
🖃 🎤 Paramètres des absences réglementées	▼ Traitement	
Type d'absences	workflow : Default	
🛛 🛺 Type de contrat de travail 🗕	est defaut :	
🛛 👬 Raison de fin de contrat de travail		
Habilitations		
🕞 🚔 Travail	Parametres des droits acquis	
	✓ Configuration des droits acquis Si coché, ce type de contrat est	
	le type de contrat par défaut qui	
	contrat d'un nouvel employé	

ETAPE 5 : REGLES D'ACQUISITION

C'est à ce niveau que l'on va définir les règles d'acquisition des absences réglementées par type d'absence lorsque l'on veut que celle-ci le soit :



ETAPE 5 : REGLES D'ACQUISITION SPECIALES

C'est à ce niveau que l'on va définir les règles d'acquisition spéciale d'absences réglementées par type d'absence. Les règles d'acquisition spéciales sont des règles qui ne peuvent pas être exprimées avec les valeurs des règles d'acquisition 'standard'.



ETAPE 6 : EMPLOYE ET MANAGEUR

Les absences réglementées ne peuvent être créées, modifiées ou supprimées que pour des employés et par des employés (ses propres demandes) ou par des manageurs d'absence (ses propres demandes ou celles des employés qu'il manage).

L'écran ressource permet, quand le module 'ABSENCE REGLEMENTE' est actif, de définir une ressource comme étant un employé et/ou un manageur d'absence. Rappelons qu'un contrat de travail est alors automatiquement créé dans le type contrat est celui par défaut. Si l'employé utilise un autre 'système' de règle d'acquisition que celui défini dans le type de contrat par défaut, il convient de le modifier au niveau de son contrat

EMPLOYE

La liste des employés et leur détail sont accessibles à travers le menu 'Employés'.



MANAGEUR D'ABSENCE

La liste des manageurs d'absence et leur détail sont accessibles à travers le menu 'Manageurs d'absence'. Il est possible ici d'associer les employés avec leur manageur, soit :

- EN MASSE : En fonction de critères de massification
- UNITAIREMENT



ETAPE 6 : CONTRAT DE TRAVAIL

Rappelons qu'un contrat de travail est automatiquement créé avec comme type de contrat celui par défaut pour tout nouvel employé. Si celui-ci utilise un autre 'système' de règle d'acquisition que celui défini dans le type de contrat par défaut, il convient de le modifier au niveau de son contrat. Cela se fait au niveau du menu 'Contrat de travail' :



UTILISATION

L'utilisation du module ABSENCE REGLEMENTEE est facilité par :

- La présentation dans un calendrier des absences, celui-ci permettant par double clicks sur
 - o une date de créer une absence
 - une absence existante de la modifier ou de la supprimer
- Le calcul automatique des valeurs des droits acquis par type d'absence :
 - à date d'échéance (fin de période d'acquisition)
 - à chaque changement de dates des contrats, des règles d'acquisition, etc.
- La possibilité de modifier par un employé, un type d'absence, une période d'acquisition, les droits acquis 'calculés'
- La présence d'un tableau de bord pour les manageurs leur permettant de visualiser
 - o et de traiter (valider ou refuser) les demandes d'absence
 - le nombre de jour d'absence pris et restants

de chaque employé qu'il manage

UTILISATION - DEMANDE ET VALIDATION DES ABSENCES REGLEMENTEES

Les absences réglementées sont faites soit par les employés, soit par leur manageur Elles se font soit à partir d'un :

- calendrier (Double clicks sur une date ou sur une absence existante, saisie des champs d'une popup, validation)
- écran 'standard' ProjeQtOr

Calend	rier des abs	ences				
Octobre 2018	(KII)		< Þ			
Lundi	Hardi	Mercred	Jeudi	Vendredi	Somedi	Dimenche
1 oct.	2	3	4	5	6	7
8 OS:00 <u>Consis Payo</u> 5 jours	•	10	11	12		34
15	16	D	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1 mov.	2 00:00 (111) 1 jour	3	4
Crecorded	Velidated	Cancelled	Rafraid	hir le calendrier 11	/10/2018	•

Absences Reglementees			
d snølert	ter.	54E 100	
- ¹ ¹ ¹ ¹	RT .	82/31/8/38	42/22/2028
45 😮 Ref	Campin Royin	88:10,7018	12/12/2018
-= 💽 oc	Corpie Revier	10/20/2028	10,70,5172
< () ACK	-	1818-2128	63/08/2018
== () os	Compile Payler	04/09/2018	04/03/20/8
= () +=	Cirgè Reiè	25/05/2123	22/28/22/28
= @ ~*	सा	30.6723158	63/08/2018
20 🕐 ori.	Corpie Revier	31/07/2128	01/05/2015
27 🙆 MY	Corgin Revis	19 18 2128	1708/2008
Absence réglementée #47		- recorded	
Rescription	• Traitment		
d: # 47		ng ecoded	• E validated
type d'absence : AUT	* engl	net 🔞 EHA	
Sets Sets 1 0212203	Date temps de cer	runde : 11/10/2010 (19/25	
dipart : Art a Ref			
date for = 02/11/2013			
En-Apres mid bern : Anita Prices			
th incoments : 1			
th journ prin : 1 th do journ realiants : 8.0			

UTILISATION - CALENDRIER DES ABSENCES REGLEMENTEES

Les absences réglementées sont présentées dans un calendrier à partir duquel il est également possible d'en

- créer de nouvelles
- modifier des existantes
- supprimer des existantes

Ce calendrier présente également une synthèse des droits acquis et du nombre de jours d'absence qu'il est encore possible de prendre

